



## **PROGRAMME ET CONTENU DE LA FORMATION** **CQP Guide VTM à Guidon Option Quad**

**Pôle Mécanique de la Montagne Noire, 31250 VAUDREUILLE**

**Tel : 05 62 80 41 07**

**Email : [contact@pascalfinot.com](mailto:contact@pascalfinot.com)**

**N° siret : 819 053 620 000 12**

**N° déclaration : 76310872431**

# Programme de la Formation CQP Initiateur Moto

**Finalité** : Obtenir un diplôme Professionnel pour travailler contre rémunération en Professionnel averti

## 1. **Public concerné** :

- Etre âgé d'au moins 18ans
- Etre titulaire du permis B

## 2. **Prérequis** :

- Etre titulaire d'une attestation de premier secours
- Avoir un niveau de pilotage quad suffisant

## 3. **Durée** :

- Durée en centre de formation : 189 h
- Durée stage en situation : 70 h
- Durée de la certification : Entre 14 et 21h suivant l'effectif des candidats
- Durée journalière : 7 h
- Durée hebdomadaire : 35 h

## 4. **Modalités** :

- Horaire : De 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
- Lieu : Centre Equestre Domaine de Combelle, Le Monastère (12)
- Nombre de stagiaire : 4 minimum et 12 maximum

## 5. **Délais d'accès** :

- Le délai normal préconisé est de 2 mois avant le début de la formation, surtout s'il y a une prise en charge par un financement
- Le stagiaire a la possibilité de s'inscrire 1 semaine minimum avant l'entrée en formation sous réserve des places disponibles

## 6. **Modalités de suivi et Evaluation** :

- Suivi de la formation
  - Attestation d'entrée en formation
  - Feuille d'émargement
  - Attestation de formation
  - Cahier de formation
  - Livret de stage en situation
- Evaluation du stagiaire par le formateur et le tuteur
  - Journée de positionnement, 1 semaine avant l'entrée en formation
  - Evaluation formative hebdomadaire
  - Evaluation au poste de travail par le tuteur
  - Evaluation final par le jury mis en place par la Fédération Française de Moto
- Evaluation de la formation par le stagiaire
  - Formulaire de satisfaction à chaud
  - Formulaire de satisfaction à froid

## 7. **Formateurs certifiés** :

- Laurent SAMBARREY
- Nicolas CHARBONNIER
- Pascal FINOT

**8. Méthodes pédagogiques :**

- Mise en situation, en face à face pédagogique, entre stagiaire et public réel
- Echange, retour d'analyse de l'activité de randonnée sous forme de questions réponses
- Préparation écrite des randonnées
- Mise en situation professionnelle

**9. Moyens pédagogiques :**

- Vidéo projecteur
- Salle de cours
- Carte IGN
- Support didactique (Power Point)
- Quad
- Terrain et chemin de randonnée

**10. Coût pédagogique de la totalité de la formation avec la certification :**

- 3615,00€ HT/stagiaire
  - Possibilité de louer un quad, tarif à la semaine = 290,00€ TTC

**A l'issue de la Formation et des stages professionnels, le stagiaire est en situation de passer la Certification du CQP Guide VTM à Guidon option Quad avec succès**

## **Objectifs Pédagogiques Opérationnels**

**A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :**

- Accueillir les pratiquants avant et après la randonnée afin d'informer et de préparer à l'activité
- Préparer un site de pratique répondant au besoin technique
- Structurer une randonnée en respectant la sécurité et la réglementation
- D'intégrer l'activité dans le fonctionnement d'une structure
- Protéger les personnes en situation d'incident ou d'accident lors des randonnées

# Contenu de la Formation

## *UC1 Approche générale - pilotage (35h)*

### *de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30*

#### Lundi matin :

- Régulation administrative et présentation du site (1h)
- Prérogative du CQP Guide (1h)
- Préparation du terrain de validation (1h30)

#### Lundi après-midi :

- Mise en place du terrain de validation (3h)
- Retour en salle (0h30)

#### Mardi matin :

- Analyser les règles de sécurité (2h)
- Concevoir une séance d'évaluation (1h30)

#### Mardi après-midi :

- Mise en place de séance d'évaluation en face à face pédagogique sur terrain (3h)
- Mécanique (0h30)

#### Mercredi matin :

- Connaître les EPI obligatoires/Conseillés et leur bon usage (1h30)
- Concevoir une séance d'évaluation (2h)

#### Mercredi après-midi :

- Mise en place de séance pédagogique d'évaluation sur terrain avec public réel (3h)
- Mécanique (0h30)

#### Jeudi matin :

- Gestion des incidents et les procédures d'intervention, de protection des personnes lors d'un accident (1h30)
- Concevoir une séance d'évaluation (2h)

#### Jeudi après-midi :

- Mise en place de séance d'évaluation en face à face pédagogique sur terrain (3h)
- Mécanique (0h30)

#### Vendredi matin :

- Evaluation formative lors d'une séance d'évaluation en face à face pédagogique sur terrain (3h30)

#### Vendredi après-midi :

- Evaluation formative lors d'une séance d'évaluation en face à face pédagogique sur terrain (2h)
- Mécanique (0h30)
- Bilan de la semaine(1h)

## **UC2 Sécurité et Fonctionnement d'une randonnée (35h)** **de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30**

### Lundi matin :

- Retour sur les prérogatives et notion d'encadrement (1h)
- Concevoir un briefing (2h30)

### Lundi après-midi :

- Mise en place parcours de maniabilité (1h)
- Différencier le type de clientèle (1h30)
- Prise en main d'un groupe sur parcours de maniabilité (1h)

### Mardi matin :

- Apprentissage à la lecture de carte IGN (1h30)
- Repérage d'une randonnée (2h30)

### Mardi après-midi :

- Repérage, élaborer un circuit de randonnée (3h30)

### Mercredi matin :

- Travail sur carte IGN (1h30)
- Repérage d'une randonnée, prévoir des variantes (2h30)

### Mercredi après-midi :

- Repérage, élaborer un circuit de randonnée (3h30)

### Jeudi matin :

- Les risques liés à l'activité (2h)
- Contrat de Location/Client (1h30)

### Jeudi après-midi :

- Protocole de secours (3h30)

### Vendredi matin :

- Evaluation formative sur la mise en place d'une randonnée (3h30)

### Vendredi après-midi :

- Evaluation formative sur la mise en place d'une randonnée (2h30)
- Bilan de la semaine (1h)

**UC3 Mécanique et juridique (35h)**  
**de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30**

Lundi matin :

- Connaissance et missions FFM (1h)
- Les RTS (2h30)

Lundi après-midi :

- Obligations professionnelles (1h)
- Les différents statuts juridiques (2h30)

Mardi matin :

- Les codes juridiques qui régissent la randonnée (3h30)

Mardi après-midi :

- Les codes juridiques qui régissent la randonnée (3h30)

Mercredi matin :

- Les assurances obligatoires (3h30)

Mercredi après-midi :

- Les responsabilités (2h00)
- Evaluation Formative sur le juridique (1h30)

Jeudi matin :

- Mécanique, identifier les pannes (3h30)

Jeudi après-midi :

- Atelier mécanique (3h30)

Vendredi matin :

- Atelier mécanique (3h30)

Vendredi après-midi :

- Evaluation formative sur les connaissances mécaniques (3h30)

## **UC4 Environnement naturel et historique (35h) de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30**

### Lundi matin :

- Développement durable de la FFM (3h30)

### Lundi après-midi :

- Identification des chemins (3h30)

### Mardi matin :

- Citoyenneté (1h30)
- CODEVER (2h)

### Mardi après-midi :

- Création d'une fiche randonnée (1h30)
- Repérage d'itinéraire en quad (2h00)

### Mercredi matin :

- Travail d'itinéraire sur carte (1h30)
- Internet et les outils pour la création d'un itinéraire (2h00)

### Mercredi après-midi :

- Repérage itinéraire et danger (3h)
- Retour en salle (0h30)

### Jeudi matin :

- La météo (1h30)
- Connaissance de la faune et la flore en fonction des saisons (2h)

### Jeudi après-midi :

- Savoir identifier les risques et danger avec les cavaliers équestres (3h)
- Mécanique (0h30)

### Vendredi matin :

- Les 10 commandements des bons pratiquants (3h30)

### Vendredi après-midi :

- Evaluation formative des connaissances de la semaine (2h30)
- Bilan de la semaine(1h)

**UC5 Organisation et gestion (21h)**  
**Certification (14h)**  
**de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30**

Lundi matin :

- Etablir un plan prévisionnel de son activité pro (3h30)

Lundi après-midi :

- Notion de comptabilité (3h30)

Mardi matin :

- Les principaux contrats (1h30)
- Stratégie commerciale (2h)

Mardi après-midi :

- Identifier les produits (2h30)
- Savoir se vendre (1h00)

Mercredi matin :

- Repérage des itinéraires (3h30)

Mercredi après-midi :

- Révision générale (3h30)

Jeudi matin :

- Certification (3h30)

Jeudi après-midi :

- Certification (3h30)

Vendredi matin :

- Certification (3h30)

Vendredi après-midi :

- Certification (3h30)